

ÉTUDE

*La macro-évaluation des archives: l'expérience canadienne**

Daniel Ducharme

*D*ans un état de la question publié dans le cadre d'études supérieures à l'Université de Haute-Alsace, Carol Couture (1995, 29-30) allègue que les Archives nationales du Canada ont été parmi les toutes premières institutions au Canada à se préoccuper d'évaluation. Bien qu'elles aient été plutôt attentistes jusqu'au milieu des années 1980, celles-ci se donnent bientôt un rôle beaucoup plus actif en cette matière, lequel consiste à établir un ordre de priorité des institutions avant de procéder à l'évaluation de leurs archives. C'est ce que résume bien l'expression: «From the top to the bottom» (Archives nationales du Canada, 1991). Cette approche qui, nous le verrons plus loin, s'estime révolutionnaire, est désignée sous le nom de macro-évaluation par son principal instigateur: l'archiviste canadien Terry Cook (1992b, 47).

Le but de la présente recherche est de cerner les principaux enjeux que recouvre l'approche de la macro-évaluation pour la pratique de l'évaluation en archivistique. Est-ce une approche nouvelle? N'est-ce pas plutôt un retour aux théories des archivistes allemands du début du siècle sur l'importance de la position hiérarchique du créateur dans l'évaluation des archives? Est-ce que l'évaluation des unités créatrices se suffit à elle-même? Peut-on vraiment prendre une décision impliquant des dispositions d'archives sans prendre la peine d'évaluer les documents eux-mêmes? Autant de questions auxquelles nous tentons de répondre tout au long de cet article.

* Cet article est une version considérablement remaniée d'un travail de recherche réalisé dans le cadre d'un séminaire de doctorat donné à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal à l'automne 1998 et dirigé par Carol Couture. L'auteur tient à remercier chaleureusement Normand Charbonneau, archiviste aux Archives nationales du Québec, d'avoir bien voulu lire le document initial pour en suggérer des corrections pertinentes.

En première partie, nous nous efforçons de décrire les aspects théoriques de la macro-évaluation. Après un bref tour d'horizon de la littérature archivistique sur la question, nous démontrons en quoi la macro-évaluation constitue une critique des approches traditionnelles en évaluation des archives et, par la même occasion, si elle est en droit de revendiquer le statut d'approche «révolutionnaire». Pour ce faire, nous abordons les principales problématiques qu'elle soulève: l'accroissement du volume documentaire, l'objectivité de la décision de l'archiviste dans l'évaluation, la transformation des archives à l'ère des technologies de l'information et, enfin, le principe de respect des fonds comme fondement de l'évaluation des archives. En deuxième partie, nous décrivons les diverses composantes du modèle proposé par la macro-évaluation, modèle appliqué dans ses grandes lignes aux Archives nationales du Canada. Puis en troisième partie, nous situons la macro-évaluation par rapport à d'autres courants de pensée, entre autres la *documentation strategy*, qui partagent un but commun: faire de l'évaluation des archives un moyen de constituer une image fidèle de la société. Enfin, en quatrième partie, nous initiions une confrontation entre la macro-évaluation et la pratique archivistique au Québec.

Sous le titre générique de «Macro-évaluation des archives: l'expérience canadienne», nous avons voulu dresser un portrait global de cette approche en décrivant autant ses fondements théoriques que ses implications pratiques. En conclusion, nous évaluons si un dialogue peut être instauré entre les archivistes canadiens instigateurs de cette approche (Terry Cook, Bruce Wilson et d'autres archivistes des Archives nationales du Canada) et les archivistes québécois. Peut-être que le lecteur sera en mesure de juger si les «deux solitudes» sont présentes dans le paysage archivistique canadien.

THÉORIE DE LA MACRO-ÉVALUATION

La macro-évaluation dans la littérature archivistique

La littérature archivistique de portée générale – c'est-à-dire les manuels, états de la question et articles généraux – consacrée à l'évaluation des archives s'avère assez muette sur l'approche de la macro-évaluation développée par les archivistes canadiens au tournant des années 1990. En fait, depuis le début de cette décennie, on ne compte que quelques auteurs qui dressent un tableau, en totalité ou en partie, des tendances récentes en évaluation des archives. Il s'agit de Frank Boles et Julia M. Young (1991), de F. Gerald Ham (1993), de Richard J. Cox (1995) et de Carol Couture (1995; 1996; 1999).

Nulle part dans leur importante étude qu'ils publient au début des années 1990, Frank Boles et Julia M. Young (1991) ne font mention de l'apport des archivistes canadiens à la problématique de l'évaluation des archives. Il en est de même pour F. Gerald Ham qui, dans un manuel publié en 1993, consacre un chapitre entier au recensement des courants de pensée en évaluation des archives. Il est difficile d'expliquer ce silence, et ce d'autant plus que la publication du manuel de Ham est postérieure à celle des principaux écrits de Cook sur la question.

Une étude américaine plus récente, toutefois, aborde la macro-évaluation. Il s'agit de l'état de la question que fait Richard J. Cox de l'approche connue sous le nom de *documentation strategy* (Cox 1995), une approche voisine de la stratégie d'acqui-

tion adoptée par les Archives nationales du Canada au début des années 1990 (Naugler 1990). Dans son étude (Cox 1995, 76), Cox discute des travaux des archivistes canadiens, notamment ceux de Terry Cook, Jean-Pierre Wallot et Richard Brown, travaux qu'il juge d'un grand intérêt pour l'avancement du débat sur l'évaluation des archives (Cox 1995, 79). Pour lui, la macro-évaluation est une méthode d'analyse fonctionnelle qui englobe une stratégie d'acquisition, méthode qui repose sur la provenance, racine conceptuelle du créateur d'archives. Il déplore, toutefois, les propos de Cook qui ne voit dans la *documentation strategy* qu'une étape secondaire qui ne viendrait qu'après l'évaluation des structures et fonctions de l'organisation. Il estime que l'analyse fonctionnelle, la stratégie d'acquisition et la *documentation strategy* font toutes trois partie de la macro-évaluation, les concepts évoluant en parallèle au Canada et aux États-Unis. En conclusion, Cox réitère sa foi dans le fait qu'on doit mettre à nouveau l'accent sur les documents d'archives, sur leurs valeurs pour la mémoire collective de l'organisation, ce qui ne l'empêche pas de souligner l'apport de la macro-évaluation à la théorie de l'évaluation des archives (Cox 1995, 89).

En 1995, dans son état de la question – texte remanié en 1996 pour en faire un article – Carol Couture consacre quelques pages aux travaux des archivistes canadiens sur l'évaluation, notamment à ceux de Terry Cook (Couture 1995, 29-30). Il résume essentiellement la macro-évaluation au fait que, pour cette approche, il s'agit d'évaluer les institutions créatrices des documents avant d'évaluer les documents eux-mêmes. En fait, Carol Couture voit dans l'approche de la macro-évaluation une méthode qui se retrouve dans l'analyse des besoins, intervention archivistique qui permet à l'archiviste d'avoir une connaissance approfondie de l'institution et des archives qu'elle génère avant de les évaluer. Dans cette perspective, la macro-évaluation ne constitue pas une approche contradictoire à l'analyse du contenu des documents, analyse que, par opposition au concept de «macro», Carol Couture appelle «micro-évaluation» (Couture 1995, 33), mais plutôt une étape préalable à l'évaluation des documents. Un peu plus tard, dans un chapitre qu'il consacre à l'évaluation des archives (Couture 1999, 108), il ajoute: «Quand il [Cook] veut mieux connaître l'organisme créateur, ce n'est pas pour juger *a priori* la valeur des archives qu'il produit, mais c'est pour mieux établir les priorités qui s'imposent».

En conclusion de ce bref tour d'horizon de la littérature archivistique relative à la macro-évaluation, un constat s'impose: l'approche de la macro-évaluation, bien qu'elle soit injustement passée sous silence par certains auteurs, suscite la controverse. Est-elle un ensemble d'interventions méthodologiques sans grand fondement théorique comme semble l'affirmer l'archiviste américain Richard J. Cox? N'est-elle pas plutôt un modèle – assez peu original, somme toute – qui s'apparente à l'analyse de besoins comme paraît le prétendre Carol Couture? Autant pour combler le silence des uns que pour atténuer le réductionnisme des autres, nous croyons que l'étude qui suit est pleinement justifiée.

Principes et portée de la macro-évaluation

Dans un texte publié en 1992, Terry Cook estime que tout regard neuf sur l'évaluation des archives doit partir du fait que, derrière le document, se cache la fonction ou l'activité qui a conduit à sa création (Cook 1992b, 38). Dans un autre texte

publié la même année (Cook 1992a), Cook fait de cette assertion, inspirée des travaux de son collègue Hugh A. Taylor, une prémisse qui a des implications profondes pour l'évaluation des archives. D'abord, elle sous-entend que l'évaluation qui se concentre sur les séries et les fonds d'archives, qui recherche des valeurs en eux, fait fausse route. Ensuite, elle suscite l'émergence du principe suivant: l'évaluation doit se baser sur le contexte de création, sur ce dont traitent les documents, sur l'esprit plutôt que sur la matière (Cook 1992b, 38).

En évaluation des archives, il convient donc de mettre l'accent sur la provenance plutôt que sur le contenu. Autrement dit, Cook suggère que, plutôt que de s'intéresser au produit final des activités d'une organisation – en l'occurrence, ses archives –, il vaut mieux chercher à comprendre pourquoi les documents ont été créés, comment ils l'ont été et quelle utilisation les créateurs initiaux en ont faite. Par ailleurs, la structure interne, les caractéristiques physiques que les documents possèdent ou ne possèdent pas, intéressent moins la macro-évaluation que les mandats et fonctions de l'organisation dont les archives témoignent.

Compte tenu de ce qui précède, la macro-évaluation peut se définir comme une approche qui accorde une place centrale au principe du respect des fonds dans le processus d'évaluation des archives. La question fondamentale posée par cette approche est: *Qu'est-ce qui doit être documenté?* Dans cette perspective, la question de déterminer quels sont les documents qui doivent être conservés devient secondaire. En clair, cela signifie que, à l'analyse de la valeur des archives, la macro-évaluation substitue l'analyse de la valeur des unités créatrices de documents au sein d'une organisation, valeur qui s'établit en rapport avec la fonction de témoignage des unités évaluées (Cook 1992b, 47).

L'approche de la macro-évaluation, on l'a écrit plus tôt, s'estime révolutionnaire, ou du moins elle prétend constituer une alternative aux approches traditionnelles de l'évaluation des archives. Ces approches, écrit Cook en 1992, ont failli à leurs tâches d'évaluer les archives à l'ère des technologies de l'information (Cook 1992b, 40-42). Dans les lignes qui suivent, nous verrons en quoi la macro-évaluation constitue une rupture avec la «tradition», c'est-à-dire avec l'analyse de contenu de l'information véhiculée par les archives.

La macro-évaluation et les approches traditionnelles de l'évaluation des archives

L'évaluation des archives n'a pu s'effectuer sur une base cohérente jusqu'à maintenant parce que la tradition archivistique – *the nuts-and-bolts tradition*, comme le souligne Cook qui reprend l'expression de l'archiviste américain F. Gerald Ham domine encore la profession archivistique. Cette tradition, qui témoigne d'une époque au cours de laquelle le volume des archives était relativement faible – la «custodial era» –, ne laisse à l'archiviste qu'un rôle passif dans le processus d'évaluation des archives. Ainsi, les services d'archives se sont concentrés sur les archives définitives, sur leur valeur réelle ou potentielle pour la recherche, reflétant du même coup les intérêts étroits des chercheurs plutôt que l'ensemble des activités humaines (Cook 1992b, 41). C'est ce qui explique qu'en Amérique du Nord la théorie de l'évaluation s'est développée comme une taxinomie plus ou moins raffinée de valeurs et de caractéris-

tiques documentaires et que son résultat prend souvent la forme d'un ensemble de critères qui, appliqués aux documents, permettent de savoir si ceux-ci doivent être conservés ou éliminés. De plus, prisonnière de son cadre «cyclical values», la théorie nord-américaine n'intègre que rarement les concepts de dynamique institutionnelle et sociétale dans ses modèles.

Le but de la macro-évaluation n'est donc pas la recherche de valeurs, mais plutôt l'articulation des structures, fonctions, processus de création des documents et leur interaction, laquelle interaction constitue la représentation, ou plutôt le miroir de l'expérience humaine (Cook 1992b, 41). Ainsi, une approche macro-évaluative doit d'abord énoncer les caractéristiques génériques de ces facteurs susceptibles de produire des documents de haute valeur avant de s'intéresser aux documents eux-mêmes, facteurs qu'on soumet à un ensemble de critères. Elle implique que les valeurs ne sauraient être trouvées dans les documents, mais plutôt dans les éléments significatifs de la société. Corroborant le point de vue de Terry Cook, Jean-Pierre Wallot ajoute: «As a result, archivists now appraise less by sifting through all the records one by one, searching for possible research subjects, but rather by assessing more globally the functions of the records creators rather than the records, and the records-creating processes rather than possible research uses» (Wallot 1991, 272).

Le problème de l'accroissement du volume documentaire

Une des principales raisons pour laquelle l'approche traditionnelle de l'évaluation a failli à sa tâche tient au fait que la croissance du volume documentaire dans la plupart des ministères et organismes d'État n'a pu être contrôlée. Par ailleurs, la complexification de l'administration de l'État rend difficile la mise en pratique de l'approche par critères. Selon Jean-Pierre Wallot (1991, 267-268), le problème de l'accroissement de l'information complique tellement la tâche de l'archiviste qu'il se voit dans l'obligation de changer radicalement sa façon d'évaluer et de préserver les archives. Quant à Cook, il pose la question: comment peut-on évaluer à l'aide d'une grille de critères lorsqu'un ministère, comme *Emploi et Immigration*, déploie ses activités dans près de 1,000 bureaux, gérant 50 programmes, créant 3 millions de dossiers «case files» répartis dans plus de 100 bases de données, etc. (Cook 1992b, 43). C'est ce que Cook appelle «to appraise at the bottom».

Dans ce court article publié quelques années plus tôt (1986), Cook insiste déjà sur le problème que pose l'accroissement du volume documentaire au sein du gouvernement fédéral. En effet, au niveau des archives courantes et intermédiaires, la masse totale des documents conservés dans les ministères et organismes gouvernementaux est de 2,5 millions de mètres linéaires, soit 20750000000 pages. Cela représente une ceinture qui ferait 144 fois le tour de la terre... (Cook 1986, 2). Sans parler encore de macro-évaluation, Cook énonce que, en évaluation, «l'archiviste examine d'abord le processus de création des documents». Plus loin, en donnant l'exemple des dossiers d'immigration, il insiste sur le fait que «comme toujours, on doit d'abord considérer le contexte global de l'information» (Cook 1986, 2). Nul doute que l'insistance de Cook sur le contexte de création des documents dans le processus d'évaluation préfigurait déjà ce qui allait devenir, à partir de 1991, l'approche de la macro-évaluation, une approche

apte à relever le défi de l'accroissement phénoménal des archives dans l'administration publique.

Le rôle de l'archiviste dans l'évaluation des archives et l'objectivité de la décision

Par ailleurs, l'approche «traditionnelle» ou plutôt, *taxinomique*, renforce l'alliance malheureuse que les archivistes nouent avec la structure corporative du créateur de documents. À ce sujet, Cook écrit: «By focusing in traditional appraisal on the record rather than on its structural and functional context, archivists naturally tend to interact primarily with such «custodians» of those physical end-products as records managers, photo curators, map librarians, and electronic system managers» (Cook 1992b, 42). En effet, rares sont les archivistes qui transigent avec la haute direction, c'est-à-dire avec ceux qui sont aux commandes de la «corporate mind» dont les archives ne sont qu'une simple représentation. Dans cette perspective, les archivistes continuent d'être perçus comme des gardiens à peine reconnus comme des professionnels de l'information. Par là, Terry Cook suggère que l'approche de la macro-évaluation valorise le rôle de l'archiviste dans l'organisation.

Terry Cook, à l'instar de la plupart des archivistes canadiens, influencés en cela par les écrits de Hans Booms (1987 et 1991), a compris que l'objectivité absolue en matière d'évaluation est pratiquement impossible puisque l'archiviste, comme n'importe quel individu, véhicule les valeurs de la culture de son temps. Le contexte social a donc un impact inévitable sur les jugements que l'archiviste porte sur la valeur des archives (Craig 1992, 175). Ce dernier ne peut être objectif dans la mesure où il fait partie de l'histoire, mais en acceptant la nature subjective de ses travaux, il peut travailler avec plus de rigueur (Cook 1992a, 187-188). Hugh A. Taylor aussi énonce que l'évaluation comprend des éléments subjectifs. Il allègue que, en tant qu'archivistes, nous détenons le quasi monopole des décisions en matière d'évaluation, et plusieurs de ces décisions contiennent des éléments éminemment subjectifs. Il importe simplement de ne pas se faire piéger par nos propres valeurs, par notre idéologie, bien que cela soit difficile à éviter en totalité (Taylor 1990, 17-18).

La transformation des archives et le défi électronique

L'approche de la macro-évaluation s'estime apte à relever le défi du XXI^e siècle posé par la transformation des archives. Pour ce faire, il importe de tendre vers une version conceptuelle de la provenance (Cook 1992a, 183). Cette transformation des documents réfère, entre autres, à la communication électronique qui, en mode interactif, peut constituer un discours continu sans jamais laisser de traces. Elle réfère aussi aux informations issues de plusieurs sources électroniques distinctes (données, texte, graphique, etc.). Il devient alors difficile de recréer le «document» dans de telles conditions. C'est d'ailleurs pour cela que Taylor avance l'idée que le phénomène des archives électroniques opère un retour vers la tradition orale, vers l'oralité plutôt que l'écrit. En effet, pour Taylor, la société d'avant l'alphabétisme – autrement dit, la société primitive – possède une caractéristique importante: celle de l'oralité de laquelle notre concept d'archives provient et auquel, à travers la nature transactionnelle/ instantanée de la communication via l'ordinateur, nous retournons (Taylor 1990, 21).

L'idée maîtresse de Taylor, et dont Cook s'inspire largement, c'est que l'écrit commence à devenir moins important, et que les archives incluent «the entire media spectrum fall heirs to an ancient orality being reborn and stand to be the great gainers of this paradigm shift» (Taylor 1990, 23). Ainsi, l'automatisation accélérée des documents fait en sorte que nous sommes plus près de l'oralité de nos ancêtres, lesquels ne faisaient pas la distinction entre l'acte généré par les mythes et l'acte mémorisé par les témoignages. Nous, les «lettrés», nous faisons la différence... et c'est pour cela que la macro-évaluation, en mettant l'accent sur le contexte dans lequel se crée l'information, est en mesure de préserver le témoignage qu'apporte cette nouvelle oralité. Dans cette oralité, poursuit Cook (1992a, 183), ce n'est pas tant le document qui compte que les transactions qui en sont à l'origine. Il importe donc de voir le document très près du contexte dont il est issu, car c'est ce contexte qui donne un sens à l'action, au document. D'où toute l'importance que prennent les actions contextuelles à travers l'existence des documents.

Par ailleurs, dans un autre texte publié en 1991, Terry Cook invite la communauté archivistique à ne pas isoler l'évaluation des archives électroniques des grands courants de l'évaluation des archives. Comme il l'écrit: «In my view, the data archivist must become an archivist, pure and simple» (Cook 1991a, 53). Qu'est-ce que cela implique? Simplement que l'évaluation des archives électroniques est du domaine de l'archivistique, pas de l'*information management*. Ainsi il s'agit – encore une fois – d'évaluer dans le contexte de la provenance, en renouant avec le concept de fonds d'archives. Il ne faut surtout pas traiter les fichiers de données comme des livres de bibliothèque: le lien des données avec leur provenance est fondamental, voire vital. Il faut donc adopter une approche holistique, corporative en évaluation, et mettre l'accent sur les mandats et fonctions de l'organisation ainsi que sur leur interaction avec les citoyens (Cook 1991a, 54).

En somme, la portée de l'approche de la macro-évaluation n'est pas que philosophique; elle prend aussi son sens, entre autres, dans la nouvelle oralité qu'implique les archives électroniques (Cook 1992b, 46). Ces facteurs, mis en lumière par la théorie de la macro-évaluation, expriment le besoin, selon Cook, d'une transformation fondamentale de la profession archivistique.

Le principe du respect des fonds comme fondement de l'évaluation

Terry Cook énonce que l'approche traditionnelle en évaluation mine l'application du principe de provenance (Cook 1992b, 44-45). En effet, elle décontextualise les documents par rapport à leur relation interne, organique, de création et impose à la place des critères externes pour juger de leurs valeurs. Or la provenance, ou le principe du respect des fonds, se situe donc au cœur de la macro-évaluation. C'est elle qui lui confère sa base, son fondement, et c'est à partir d'elle que Cook construit sa méthodologie, élabore son modèle.

L'approche de Cook souhaite déplacer l'intérêt des archivistes pour les documents vers l'intérêt pour le contexte sociétal dans lequel les documents sont créés (Cook 1992b, 46). Pour cela, il s'agit de comprendre comment opère la société, ce qui n'est pas une tâche facile. Est-ce que les structures ou les fonctions ont un grand

impact sur la dynamique sociétale? Comment sont-elles affectées par le temps, l'espace, la mémoire? Est-ce que les structures sociales reflètent l'ensemble des fonctions de la société? En fait, c'est l'interaction entre les fonctions et les structures qui détermine l'esprit de l'organisation. À partir de là, la primauté est accordée au créateur, et mettre l'accent sur le créateur signifie que l'acte conceptuel de la création des documents se retrouve dans leur provenance plutôt que les artefacts physiques que sont les documents (Cook 1992b, 47).

En terme pratique, une approche macro-évaluative chercherait à comprendre (Cook 1992b, 47):

- pourquoi les documents ont-ils été créés plutôt que ce qu'ils contiennent;
- comment les documents ont-ils été créés; quelle utilisation les créateurs initiaux en font-ils plutôt que quelle utilisation pourrait-on en faire dans l'avenir;
- de quels mandats et fonctions du créateur les documents témoignent-ils (*supported*) plutôt que quelles structures internes ou caractéristiques physiques les documents possèdent-ils ou ne possèdent-ils pas.

Ainsi les archivistes doivent s'intéresser à la nature des communications entre les citoyens et l'État plutôt qu'à ce qui est communiqué. C'est ce lien qui permet d'accorder une place centrale au principe de provenance dans le processus d'évaluation des archives (Cook 1992b, 47). Il importe donc de déterminer quelle unité créatrice de documents s'avère la plus importante au sein de l'organisation.

En terminant sa critique de l'approche traditionnelle de l'évaluation des archives, Cook insiste sur le fait qu'il ne suggère pas à l'archiviste d'abandonner ses méthodes rationnelles et scientifiques en faveur d'analyses intuitives ou mystiques. Toutefois, il recommande à celui-ci de mettre d'abord l'accent sur l'esprit qui est à l'origine des documents, et non sur les documents eux-mêmes (Cook 1992b, 46). Ainsi, si l'archiviste étudie la nature et les caractéristiques de l'esprit collectif de l'organisation derrière les documents d'archives, celui-ci sera à même de déterminer quels documents s'avèrent les plus importants, quelles séries de documents méritent une attention plus particulière.

MÉTHODOLOGIE DE LA MACRO-ÉVALUATION

L'approche de la macro-évaluation nécessite que l'archiviste effectue des recherches au cœur du processus de création des documents et, chose encore plus importante, au sein des fonctions opérationnelles qui animent ce processus. Comme le souligne Terry Cook, l'évaluation est un travail qui exige une capacité d'analyse minutieuse, et non l'application d'une procédure routinière. Elle est basée sur la compréhension approfondie des facteurs suivants (Cook 1992b, 47-48):

- l'histoire du créateur des documents;
- ses fonctions officielles et ses mandats légaux;
- sa structure organisationnelle interne;
- le processus de prise de décision;

- les procédures de création des documents;
- la nature, le classification et la gestion des documents;
- la transformation de ces facteurs à travers le temps.

Pour Cook, éclaircir la complexité de ces facteurs dans l'organisation est un défi intellectuel qui exige une recherche soutenue (Cook 1992b, 48). C'est une des tâches essentielles pour laquelle l'archiviste doit développer une méthodologie appropriée.

Proposition d'un modèle d'évaluation

Pour ce faire, Cook propose un modèle. Bien que celui-ci puisse varier en fonction des types de structures et des différentes fonctions sociétales, l'approche destinée à guider l'implantation du modèle est générique, donc généralisable. En procédant du sommet vers la base (*top-down approach*), la macro-évaluation met l'accent sur la dialectique au sein de laquelle l'organisation (*corporate mind*) implante, amende et abandonne ses fonctions à travers son interaction avec ses différentes structures et ses clients. Comme l'écrit Cook (1992b, 52): «The model does not start with the records at the bottom of this process or look for «value» in them. Rather, it searches out where those key values are most likely to occur functionally and structurally». Ce n'est qu'après avoir compris les structures et fonctions de l'organisation que pourra être pratiquée une évaluation des séries documentaires.

Ce modèle compte deux phases distinctes. La première consiste en un ensemble de critères qui permettent d'assigner une priorité aux structures de création des documents de la société. Quant à la seconde, il s'agit des variables qui déterminent l'importance de l'interaction des citoyens avec ces structures (Cook 1992b, 53).

La première phase du modèle consiste en ce que Cook appelle l'analyse structuro-fonctionnelle par critère. Elle part du fait que, avant de s'arrêter à l'interaction des citoyens, il est nécessaire de décider quelles unités et programmes sont les plus importants. Ensuite, il convient d'établir un ordre prioritaire. L'auteur justifie sa méthode en soulignant que la macro-évaluation part des fonctions sociétales pour se diriger, à travers les structures mises en place pour opérer ses fonctions, vers les systèmes d'information créés pour produire et organiser les documents, lesquels permettent de témoigner de l'interaction des citoyens avec les fonctions et les structures. C'est pour cette raison qu'il est plus logique de partir des fonctions et structures. «Evidently, this type of macro-appraisal emphasizes, in the first instance anyway, the archival value of the location or site or circumstances of records creation rather than the value of the records themselves» (Cook 1992b, 53). On estime la capacité globale des organisations à créer des documents de valeur plutôt que d'évaluer directement, l'une après l'autre, des milliers de séries de documents, bases de données, collections, etc.

En classant par ordre de priorité les créateurs de documents, leurs fonctions et leurs constituantes, on établit des catégories en se basant sur des critères, lesquels peuvent varier en fonction de la législation. Le nombre de catégories aussi peut varier: les Archives nationales du Canada, par exemple, en comptent quatre. Les critères peuvent inclure des facteurs tels que la place de l'organisation au sein de l'État, la diver-

sité de ses fonctions, le degré de responsabilité devant le Parlement, son leadership, son budget, son pouvoir discrétionnaire, le nombre de ses clients, de ses employés, etc. (Cook 1992b, 53-54)

Ce classement par critère a deux objectifs:

- le premier vise à mettre l'accent sur les organisations plus centrales, complexes, qui disposent de plus de pouvoir dans l'implantation de leurs fonctions ou mandats;
- le second vise à éviter les chevauchements entre les organisations de manière à éviter la duplication de l'évaluation et de l'acquisition.

Une fois l'analyse globale complétée, on peut faire une analyse similaire des divisions internes des principales organisations de l'État (Cook 1992b, 54). Il s'agit de la seconde phase du modèle, phase que Cook désigne sous le nom d'*Analyse de l'interaction citoyens/État*.

L'interaction citoyens/État reflète la convergence de trois facteurs: le programme (fonction), l'organisation (la structure) et les citoyens. À partir de ces facteurs interactifs – souvent implicites, d'ailleurs – on peut identifier des «hot spots» de l'image de la société. De cette interaction est aussi issue la toile complexe des documents que l'archiviste doit évaluer: «Exploring the interaction of programme, agency, and citizen for each agency (or cross-agency functional programme) identified as a priority in the first part of the model will reveal the location and nature of the resulting image formation» (Cook 1992b, 55). Ces interactions varient d'une organisation à l'autre, et d'une série documentaire à l'autre. Compte tenu du type de variation observé, le modèle suggère que les documents pourront avoir une plus ou moins grande valeur permanente.

Le *programme*, qui constitue la première partie du modèle, est le sujet, l'idée, voire la théorie ou l'idéologie qui se trouve derrière une fonction particulière au sein de l'organisation. En d'autres termes, c'est l'esprit corporatif, le lieu où se font les politiques, où se prennent les décisions. Il est articulé à travers les lois, les directives, les procédures opérationnelles, les mandats, etc. L'auteur rappelle que l'acquisition pure et simple de ces types de documents constituerait une décision trop facile: c'est l'interaction avec les citoyens qui permet de savoir si ces politiques, procédures, etc., ont véritablement une incidence sur la réalité. En effet, si l'image de la société était basée exclusivement sur ces documents, elle serait certes belle, trop belle pour constituer une représentation adéquate des fonctions sociétales.

Of course, this is only important for appraisal for those programmes which have a significant impact on society and which have targets and goals that are often changed, modified, or abandoned – thus indicating that for this programme the dialectic of the citizen's interaction with the state was having a concrete influence (Cook 1992b, 55-56).

Les archives comme image de la société

Cette approche qui consiste à intégrer la fonction à la structure a été définie en Allemagne comme étant la recherche de l'*image* de la société. Par «image», on n'entend pas ici la réalité objective (qu'on ne pourra jamais connaître avec exactitude), mais plutôt les mécanismes qui permettent aux individus d'entrer en relation avec

l'État et qui conduisent à la création de ce que Cook appelle la dynamique sociale. Cook rappelle:

It is essential to remember that the formal corporate records creator (structure) interacts for some purpose (function) with citizens, clients, or customers, and together as a result of this interaction (which is often only implicit) they co-create through various recording processes the actual records which the archivists will eventually appraise» (Cook 1992b, 50).

C'est cette interaction (structure, fonction et citoyen) qui constitue le meilleur témoignage possible des activités de l'organisation. Pour appuyer ses dires, Cook allègue qu'une évaluation des documents «importants» d'une organisation ne donnera que des normes, des politiques officielles qui garderont dans l'ombre la plupart des actions marginales des organisations. Par exemple, qu'en est-il des groupes marginalisés dans la société? Seule l'analyse de l'interaction permettra d'en témoigner. Là-dessus, il ajoute: «The voice of such marginalized groups may only be heard (and thus documented) – aside from chance survival of scattered private papers – through their interaction with such institutions, and hence the archivist must listen carefully to make sure these voices are heard» (Cook 1992b, 50).

Il est essentiel de bien saisir cette notion centrale d'*image* pour comprendre cette nouvelle approche en évaluation. L'image évoque la perception, l'imitation, la métaphore. Ainsi, lorsqu'on dit qu'une fille est l'image de sa mère, on ne dit pas qu'elle est sa mère, mais plutôt que son apparence et son comportement rappellent les principales caractéristiques de sa mère. Ainsi en est-il de même pour les organisations: «The structures of the state thus reflect the collective functions of society» (Cook 1992b, 50). Cela implique que ce n'est pas uniquement les programmes d'une organisation qui sont considérés, mais aussi – et surtout – leur existence, c'est-à-dire leur environnement, leurs relations avec les citoyens, etc. Ainsi, de petites organisations peuvent être appelées à jouer un grand rôle (comme les directions ministérielles relatives au statut des femmes) tandis que de grandes organisations peuvent exister longtemps, même si elles ne correspondent plus à un besoin. «Naturally, the archivist must be aware of and account for these distortions in making appraisal judgements, and does so by exacting research into the history of records and records creators» (Cook 1992b, 51).

Encore une fois, Cook rappelle:

This approach does not suppose, therefore, that this «image» of society's collective functions reflected through structure is an objective «reality» of society, but rather that it contains its most important characteristics and features, that it constitutes the elemental historical discourse of society, that it reflects Taylor's «forms and patterns of Knowledge» (Cook 1992b, 51).

Il revient à l'archiviste de faire en sorte que l'*image* reflète bien la structure et les fonctions de l'organisation, même si les documents ne témoignent que d'un élément d'un tout. Contrairement à l'approche de la *documentation strategy*, que nous aborderons plus loin, l'*image* en question est enracinée dans l'institution de laquelle elle provient.

Quand les archivistes devront s'efforcer de ne conserver qu'un tout petit nombre de documents issus d'une montagne d'information, l'importance de la convergence

entre l'image de la société et l'exactitude (*accurancy*) de la réflexion de cette image dans les archives sera en augmentation constante.

Therefore, the archivist directs his or her research in this macro-appraisal model to identifying the mechanisms and locations (the how and where) of the image formation – the controversial «hot spots» in the citizen-state interaction, the most important structures, the key functions – so that the best series of records may thereby be identified and appraised in priority order (Cook 1992b, 52) .

La formation de cette image, la dialectique de la société, réside dans la tension entre les leaders idéologiques et la vie collective des masses. Cette interaction se produit plus facilement dans les organismes gouvernementaux. Virtuellement, aucun aspect de l'existence humaine échappe à cette dialectique, bien que l'image ne saurait représenter chacun des citoyens, mais plutôt l'ensemble de ceux-ci. En effet, les gens défendent collectivement leurs droits, tentent d'améliorer leur condition sociale, protestent ou appuient l'État dans ses diverses manifestations. Pour cela, ils remplissent des formulaires, produisent des mémoires, rédigent des lettres et des rapports. L'évaluation doit se concentrer sur l'interaction entre les acteurs (structure/fonction/citoyen). «The intend of the model is to sharpen the archivist's understanding of how and where the image of society is formed and thus for locating and focusing on the best documentary evidence of it» (Cook 1992b, 52).

La constitution d'une image sociétale signifiante demeure un travail complexe. Pour tenter de l'expliquer sans trop de détail, l'auteur réfère entre autres au philosophe français Michel Foucault. Voici quelques uns de ses énoncés (Cook 1992b, 56):

- en analysant le processus de prise de décision et les structures hiérarchiques, l'archiviste peut déterminer le type de modèle administratif (*administrative ethos*) ou la culture organisationnelle de l'organisme;
- comprendre la nature du médium qui se trouve derrière le message est essentiel à l'obtention d'une image de qualité réfléchie par les documents; cette image, toutefois, souffre de distorsion dûe aux nombreux processus inhérents aux modes de création et d'utilisation des documents;
- dans la perspective du modèle de la macro-évaluation, les facteurs structure/fonction/société et les documents ne sont pas seulement utilisés pour déterminer comment documenter l'histoire de l'organisme, mais aussi pour déterminer comment le mode d'administration et la culture organisationnelle peuvent affecter de manière significative la dialectique entre le citoyen et l'État et, partant, le profil de l'image sociétale qui en résulte.

En terminant, l'auteur rappelle la nécessité de tenir compte des trois facteurs convergeants: structure/fonction/citoyen. L'importance du citoyen dans son interaction avec l'État – et dans les archives qui en résultent – devrait être une évidence. «The case records resulting from the citizen-state interaction are important for documenting that interaction per se, and not for documenting the programme or the agency or the citizen separately» (Cook 1992b, 57).

DOCUMENTATION STRATEGY, INFLUENCE ALLEMANDE ET ARCHIVISTIQUE QUÉBÉCOISE

Nous avons jugé important, dans les pages qui suivent, de rendre compte des critiques et commentaires que suscite l'approche de la macro-évaluation chez les instigateurs d'un courant méthodologique américain qui s'est développé en parallèle avec la macro-évaluation: la *documentation strategy*. Ensuite, nous tentons de déterminer l'origine intellectuelle de l'approche de la macro-évaluation en puisant, avec les mots mêmes de Cook, dans la théorie allemande de l'évaluation des archives. Enfin, nous terminons cette partie par la confrontation de la macro-évaluation avec la théorie et la pratique archivistiques au Québec.

La *documentation strategy*

Le concept de *documentation strategy* a été explicité pour la première fois dans un article d'Helen W. Samuels en 1986. Depuis lors, il a fait couler beaucoup d'encre (Cox 1995). En 1992, un glossaire américain donnait la définition suivante de ce concept:

An on-going, analytic, cooperative approach designed, promoted, and implemented by creators, administrators (including archivists), and users to ensure the archival retention of appropriate documentation in some area of human endeavor through the application of archival techniques, the creation of institutional archives and refined acquisition policies, and the development of sufficient resources (Cox 1994, 12).

Bien que d'aucuns voient la *documentation strategy* comme une simple technique d'évaluation, d'autres croient que ce concept est la réponse aux problèmes posés par la nature de la documentation moderne, nature par rapport à laquelle la théorie de l'évaluation accuse de nombreuses faiblesses. Selon l'archiviste américain Richard J. Cox, les critiques adressées à la *documentation strategy* témoignent d'une incompréhension de sa portée (Cox 1994, 13). Chose certaine, simple technique, méthodologie ou théorie, la *documentation strategy* est un modèle américain qui s'est développé en parallèle avec l'approche canadienne de l'évaluation, plus spécifiquement la macro-évaluation. Voyons ce qu'en pense Terry Cook.

Depuis les travaux de F. Gerald Ham, Cook dénote certains progrès qui ont enrichi (mais non éliminé) l'approche taxinomique de l'évaluation en Amérique du Nord. D'une manière générale, les archivistes ont admis que l'évaluation devait être davantage documentée, que les décisions n'étaient pas uniquement basées sur la valeur des documents, mais aussi sur les frais qu'entraîne toute décision, et qu'ils devaient établir des politiques d'acquisition susceptibles d'encadrer l'évaluation de manière à définir – encore que très étroitement – les champs qui doivent être documentés par les archives (Cook 1992b, 48). Au niveau conceptuel, Cook considère que le progrès le plus prometteur en évaluation est représenté par le courant *documentation strategy*. Helen W. Samuels, l'instigatrice de ce courant, prône une évaluation basée sur une approche multi-institutionnelle destinée à ce que les archives, tous supports confondus, documentent une thématique sociétale. Toutefois, pour Cook, cette approche ne met aucunement l'accent sur la provenance, mais plutôt sur le thème ou, plus proprement, sur les fonctions sociales telles que l'éducation, l'informatique, et parfois se concentre sur plusieurs thématiques au sein d'une petite région. De plus, même si cette approche

tient compte de l'importance des fonctions, et parfois des structures, elle néglige l'interaction entre les deux. Enfin, cette approche semble plus appropriée aux archives privées qu'aux fonds institutionnels. La critique que Terry Cook fait de la *documentation strategy* est cependant positive. Il ajoute:

In short, by concentrating on the entire information universe rather than a portion of it, by advocating a top-down approach based in functional analysis rather than a bottom-up, empiricist analyse based on the search of «value», Samuels provides the tools, a sense of direction, a strategy, for coping with the voluminous records of complex modern organisations» (Cook 1992a, 186).

Toutefois, Cook limite considérablement la portée de cette approche puisqu'il estime que Samuels apporte au débat une stratégie, une méthodologie, mais pas vraiment une nouvelle théorie. En fait, Samuels demeure encore attachée à la tradition archivistique, notamment en ce qu'elle s'avère trop orientée «sujet». Sur ce, Cook écrit:

That is a subject or thematic approach which I cannot accept as the prime focus for appraisal. Not only is it unarchival; it also carries with it, unless applied on a very narrow and local basis, the threat of enormous overlapping of themes/ functions, and thus the very real possibility of duplication of archivist's research work and record acquisition (Cook 1992a, 187).

Pour Cook, la différence entre fonction et thème est fondamentale.

En dépit de ces critiques, Cook admet que la *documentation strategy*, lorsqu'elle met l'accent sur la recherche et l'analyse des fonctions sociétales avant de procéder à l'évaluation des documents, est une étape bienvenue dans le processus d'évaluation (Cook 1992b, 48).

La théorie allemande de l'évaluation

Carol Couture, dans son état de la question sur l'évaluation des archives, allègue que les racines de la macro-évaluation remontent aussi loin qu'en Allemagne au début du siècle (Couture 1995, 30-31). Ce n'est ni le lieu ni le moment de corroborer ou de rejeter cette allégation. Toutefois, il ne fait aucun doute que la théorie allemande de l'évaluation exerce une forte influence sur l'approche de la macro-évaluation. D'ailleurs, Terry Cook le reconnaît d'emblée. Contrairement aux archivistes américains, écrit-il, il y a longtemps que les archivistes européens énoncent le besoin de comprendre comment fonctionne la société et comment les documents se créent avant de procéder à leur évaluation. Dans cette tradition, les archivistes sont conscients du rôle subjectif qu'ils jouent dans le procès historique. Ainsi, comprendre la société contemporaine grâce aux créateurs des documents constitue un problème central pour la théorie allemande de l'évaluation:

While recognizing that the subjective and even artistic nature of appraisal cannot be eliminated, in the European view it is better for archivists to speculate less on possible uses for records tomorrow and to concentrate more on developing criteria to ensure that the records acquired reflect the values, patterns, and functions of the society contemporary to the records creators. (Cook 1992b, 49).

En dépit de l'avance allemande (l'auteur se réfère surtout aux travaux de Hans Booms publiés en anglais): «Yet the fundamental problem remains that this full «reality» of society's processes and functions (which the records should reflect and which the archivist must first address at this macro-appraisal stage) can never be

objectively determined by historians, archivists, or even philosophers» (Cook 1992b, 49). Comme on l'a démontré à maintes reprises, la science est toujours subjective. Dans ces conditions, comment les archivistes peuvent-ils choisir des documents représentatifs pour refléter une réalité que personne ne peut réellement connaître? La réponse à cette question consiste à moins mettre l'accent (*focusing*) sur la réalité, et davantage sur les moyens essentiels par lesquels celle-ci est articulée ou formée. La connaissance de certains de ces moyens sont à notre portée, comme l'interaction entre les fonctions sociétales, les structures et les citoyens. Ainsi, à travers les recherches sur les fonctions et les processus du créateur de documents, les archivistes peuvent déterminer où se trouve la meilleure documentation susceptible de témoigner de la réalité et quels sont les facteurs importants qui contribuent à ce que prenne forme ce témoignage (Cook 1992b, 49). Contrairement à la *documentation strategy*, la macro-évaluation accorde plus d'importance à la structure (le créateur) qu'à la fonction, mais elle énonce que cette structure est la manifestation (ou le reflet) des fonctions sociétales. Par ailleurs, l'approche de la macro-évaluation tente d'intégrer les tensions entre la valeur de témoignage (basée sur l'analyse que fait l'archiviste des structures et des activités) et la valeur d'information (basée sur l'articulation des fonctions par les utilisateurs, souvent incorrectement associée au sujet ou à la thématique des documents).

Terry Cook, tout en reconnaissant l'influence qu'exercent les archivistes allemands sur la macro-évaluation, se distance de ces derniers en ce qu'il met davantage d'accent sur la structure que sur les fonctions sociétales. Ainsi, il considère que la théorie allemande, plus particulièrement la théorie élaborée par Hans Booms – dont les textes sont publiés en anglais (1987, 1991) –, se rapproche davantage de la *documentation strategy* que de son approche.

Chose certaine, Hans Booms a introduit deux principes qui ont bouleversé les auteurs nord-américains, et ce tant les partisans de la macro-évaluation ou de la *documentation strategy* que ceux de la diplomatique appliquée à l'évaluation des archives (Duranti 1994). Le premier principe tient au fait que la question – Comment les archivistes déterminent ce que l'on doit conserver ou pas? – ne peut trouver réponse dans les documents eux-mêmes. Donc, la valeur n'est pas inhérente aux documents. Pour évaluer les documents, Booms énonce que l'archiviste doit intégrer le concept de «documentary heritage» (Booms 1991, 25). Le second principe, bien explicité par Barbara L. Craig (1992, 175), concerne la condition sociale des archivistes et ses effets sur leurs choix professionnels et sur leurs méthodes de travail. En effet, les archivistes font partie de la société dans laquelle ils vivent et, en conséquence, ils doivent reconnaître que le contexte social a forcément un impact sur leurs jugements en matière d'évaluation. De plus, Booms rappelle que les considérations sur l'importance des documents surviennent spontanément en cours d'évaluation. Elle illustre encore une fois l'importance que les valeurs sont le produit de la société dans laquelle nous vivons. «That is why, in appraising records, archivists need to orient themselves to the values of the records' contemporaries, for whose sake the records were created» (Booms 1991, 33). Comme nous l'avons démontré ci-haut, de cela, Terry Cook est conscient. C'est pour cela que, dans la foulée de F. Gerald Ham, il appelle à une évaluation mieux planifiée, mieux coordonnée et, à la limite, mieux *pensée*.

En terminant, nous devons rappeler que la macro-évaluation doit être située dans son contexte. Comme le souligne Cook (1992b, 58-59), les documents en eux-mêmes continueront d'être évalués en fonction de leur âge, de leur durée, de leur authenticité, etc. Ensuite, la théorie de la constitution de l'image sociétale ne pourra combler toutes les dimensions de l'activité humaine. Des données scientifiques, légales ou des documents privés ayant peu d'incidence sur l'interaction structure/ fonction/ citoyen prendront encore de l'importance. Par ailleurs, la *documentation strategy* peut jouer un rôle complémentaire efficace, notamment pour l'acquisition de fonds non-institutionnels.

Toutefois, Cook réaffirme que le modèle de la macro-évaluation constitue un point de départ dans l'élaboration d'une théorie de l'évaluation. «Generic in nature, the model offers a means around a hopeless dilemma faced by archivist the world over: appraisal cannot occur properly unless the archivist can comprehend the entire information universe of government records and all the keys functions, movements, and people in «private» society» (Cook 1992b, 59). En face de cette impossibilité, la macro-évaluation apporte un point d'attaque, une base rationnelle. En terminant, l'auteur rappelle que les idées de Hugh A. Taylor ont largement inspiré le développement de ce modèle.

La micro-évaluation: l'émergence d'un concept

Le concept de micro-évaluation apparaît pour la première fois dans l'état de la question que Carol Couture publie en 1995. En fait, il s'agit d'un concept dont la création a pour but de concilier les traditions archivistiques canadiennes anglaise et française ou, si l'on préfère, canadienne et québécoise. On pourrait avancer que sa création est issue d'une réaction à la macro-évaluation. Dans son état de la question, Couture écrit: «Macro-évaluation et micro-évaluation sont en fait deux étapes essentielles de l'évaluation vue dans son ensemble alors que les besoins des utilisateurs en sont une considération majeure et que la «documentation strategy» en est la dimension inter-institutionnelle» (Couture 1995, 71). Voyant dans les différentes approches de l'évaluation des positions complémentaires d'une seule et même réalité, Couture invite les archivistes à les réconcilier plutôt que de les différencier.

Dans l'esprit de Carol Couture, la micro-évaluation constitue une étape de l'évaluation qui viendrait tout de suite après celle de la macro-évaluation. Pour appuyer son assertion, Couture s'appuie sur Terry Cook lui-même qui, à plusieurs reprises dans ses textes, considère la macro-évaluation comme une phase, comme une étape qui viendrait en premier dans le processus général d'évaluation (Cook 1992b, 47-48), ou encore comme une approche qui met l'accent (*focus*) sur le contexte de création des documents plutôt que sur les documents eux-mêmes (Cook 1991b, 54; 1992b, 49; 1992a, 181). Bien entendu, le fait de mettre l'accent sur la provenance des documents, et non pas sur le contenu, la forme (Duranti 1994) ou les besoins des utilisateurs (Eastwood 1993), ne signifie pas qu'on rejette toutes les autres approches, mais que ces dernières s'avèrent secondaires par rapport à la première. C'est du moins ce que l'approche défendue par Cook laisse entendre. À cet effet, Carol Couture lance la balle dans le camp de la pratique: «Au lecteur de décider si la macro-évaluation est une nouvelle méthode qui va révolutionner l'évaluation «traditionnelle» ou, plus simplement, une étape de

l'évaluation qui se concentre sur une définition des priorités et une planification» (Couture 1995, 72).

En résumé, Carol Couture considère la macro-évaluation comme une première étape de l'évaluation centrée sur une connaissance approfondie du créateur de l'information, étape qui a comme objectif ultime de témoigner en priorité des mécanismes privilégiés où se retrouve l'essence même des liens qui unissent l'individu à la société qui l'entoure (Couture 1995, 73). Quant à la micro-évaluation, il s'agit d'un concept générique qui englobe toutes les approches destinées à évaluer les documents d'archives en fonction de leur contenu, c'est-à-dire de l'information qu'ils contiennent.

L'analyse de besoins

Pour Carol Couture, l'intervention appelée «analyse de besoins» au Québec poursuit pratiquement les mêmes fins que la macro-évaluation au Canada, et elle permet de concilier les deux pratiques archivistiques. En fait, déjà en 1982, dans leur manuel d'archivistique, Couture et Rousseau écrivaient que: «L'inventaire des documents constitue un outil de travail primordial pour l'archiviste. Il ne faut jamais oublier que les documents sont le reflet des activités d'une personne physique ou morale. Ainsi l'inventaire permet-il de faire le point sur ces activités et sur les documents qu'elles génèrent, d'analyser la situation...» (Couture et Rousseau 1982, 67). Or, même si l'analyse de besoins se situe bien au-delà de l'inventaire, opération qui consiste à recueillir des données sur l'état de la gestion des documents dans une organisation (Arès 1999, 32), l'inventaire des documents n'en constitue pas moins une activité qu'englobe l'analyse des besoins et qui, dans un certains sens, le préfigure. Et un des objectifs de l'inventaire s'avère justement de bien connaître l'organisme, la nature de ses activités, sa mission, ses objectifs, ses composantes et ses opérations (Couture et Rousseau 1982, 67). N'est-ce pas aussi l'objectif que souhaite atteindre la macro-évaluation? Sans sombrer dans le réductionnisme, on peut se permettre de citer un archiviste canadien-anglais qui, en faisant le bilan des politiques des Archives nationales du Canada en matière d'évaluation, spécifie que l'approche adoptée récemment par son institution est la «top-down approach», laquelle vise la compréhension de la configuration générale de l'institution et de ses fonctions et opérations de manière à situer les documents dans leur contexte (Wilson 1994, 222). N'est-ce pas aussi le but que se fixe l'archiviste lorsqu'il entreprend de faire une analyse de besoins dans une organisation? Par ailleurs, Wilson écrit que l'analyse qui permet de recueillir des informations sur l'organisation s'appelle le «institutional profile», en français le profil institutionnel. Par cette méthode d'analyse, l'archiviste utilise des sources secondaires (rapports annuels, publications institutionnelles, organigrammes, etc.) pour obtenir une vue d'ensemble de l'organisation, de ses mandats et fonctions ainsi que de ses principales composantes. N'est-ce pas aussi ce que préconise l'analyse de besoins? Plus loin, lorsque Wilson décrit la marche à suivre (entretiens avec les responsables, consultations, etc.) qui permet d'établir la liste des priorités, on a l'impression de lire une description rajeunie du traditionnel inventaire des archives (Wilson 1994, 223-224).

En fait, comme le souligne Carol Couture, les écrits montrent qu'il se dégage un consensus sur l'importance primordiale qu'il y a de développer une connaissance adéquate de l'organisation dans laquelle on s'apprête à intervenir. C'est ce qui amène

Couture à conclure que macro-évaluation et analyse des besoins sont «deux façons d'exprimer une même réalité archivistique, de mettre en place une même base de connaissance essentielle à une évaluation sérieuse et efficace des archives, voire même à toutes les autres interventions archivistiques» (Couture 1995, 75).

Mais qu'est-ce que l'analyse des besoins? Dans les *Fondements de la discipline archivistique*, Carol Couture et Jean-Yves Rousseau définissent cette intervention comme suit:

Instrument de gestion permettant de faire le point sur les activités d'une organisation ainsi que sur les documents d'archives qu'elle génère, d'analyser la situation, de diagnostiquer les problèmes, d'établir un programme ou un élément du programme de traitement et d'en concevoir plus rapidement certains éléments tels que le calendrier de conservation, le cadre général de classification des documents (premier degré du principe de respect des fonds) ainsi que le guide de classification officiel ou uniforme des documents (deuxième degré du principe de respect des fonds)... (Couture et Rousseau 1999, 279)

Bien que l'analyse de besoins ait une portée plus large que la seule évaluation des archives, on y reconnaît toutefois les objectifs mis de l'avant par la macro-évaluation. En resituant l'approche de Cook dans le cadre d'une archivistique intégrée, Carol Couture en fait une étape essentielle non seulement de l'évaluation des archives, mais aussi de l'ensemble des interventions archivistiques. Dans cette perspective, la micro-évaluation constitue donc «cette seconde étape qui vise à évaluer, par les règles de conservation et le calendrier de conservation, les documents d'archives...» (Couture 1995, 76)

La macro-évaluation et la pratique archivistique au Québec

Il nous reste à mesurer si les préoccupations des théoriciens de faire de l'évaluation une fonction qui repose sur la provenance, c'est-à-dire sur la connaissance approfondie du contexte de création des archives, rencontre un écho dans la pratique archivistique au Québec. Bien que cela fera l'objet d'une recherche ultérieure, permettons-nous d'emblée d'énoncer trois hypothèses.

La première de ces hypothèses est que les archivistes québécois continuent de centrer leurs interventions sur le document. Par là, nous voulons signifier que, en dépit des problèmes relatifs au volume documentaire et à la forme de plus en plus électronique des archives, les archivistes québécois ont peu changé leur façon de faire. Leur archivistique, pour utiliser le langage de Cook, est «traditionnelle», soit conforme aux principes et méthodes qui sont décrits, par exemple, dans un manuel comme *Les archives au XX^e siècle* (Couture et Rousseau 1982).

La deuxième de ces hypothèses est que les archivistes québécois considèrent que l'évaluation des documents est un processus qui nécessite un va-et-vient constant entre les documents et l'organisation qui les génèrent et que la connaissance de l'un influe sur la connaissance de l'autre.

La troisième de ces hypothèses découle de l'ensemble de notre recherche: les travaux de nos collègues canadiens-anglais ne sont pas suffisamment connus dans le milieu archivistique québécois. En effet, en nous basant sur notre modeste connaissance de la communauté archivistique québécoise, nous n'avons pu mesurer

aucune influence des travaux archivistiques canadiens (Terry Cook, Hugh A. Taylor, etc.) sur la pratique des archivistes québécois. D'aucuns diraient que l'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que les travaux des archivistes québécois ne sont pas suffisamment connus au Canada anglais... mais l'ignorance des uns ne saurait justifier l'ignorance des autres.

En terminant, l'énoncé de Carol Couture suivant lequel la micro-évaluation rejoindrait la macro-évaluation par l'analyse de besoins est sans doute vrai en théorie, mais il est encore difficilement vérifiable dans la pratique. Par contre, l'expertise québécoise en matière de calendriers de conservation et d'évaluation des grandes séries et typologies documentaires n'a rien à envier à la théorie et à la pratique canadiennes. Le problème est peut-être d'un autre ordre: le phénomène des «deux solitudes» s'applique sans doute aussi à l'archivistique.

CONCLUSION

Bien qu'encore assez peu discutée dans la littérature archivistique de portée générale, la macro-évaluation constitue indubitablement une approche originale en évaluation des archives, une approche qui ne peut plus longtemps être passée sous silence par la communauté archivistique, et ce pour au moins deux raisons:

1. La macro-évaluation n'est pas qu'une simple théorie issue du cerveau d'un chercheur isolé: elle émane de la pratique archivistique elle-même et les Archives nationales du Canada, une institution qui constitue, à bien des égards, un modèle pour les institutions nationales d'archives du monde, a entrepris de la mettre en application au sein des 156 institutions relevant de sa compétence en vertu de la *Loi sur les Archives nationales* (Archives nationales du Canada 1990). Ce simple fait suffit largement à conférer à cette approche une crédibilité certaine aux yeux des décideurs.
2. En plus d'être originale, la macro-évaluation constitue une approche féconde pour le développement de la recherche en archivistique. En effet, la macro-évaluation constitue le point de départ de deux courants de recherche susceptibles d'enrichir la pratique de l'évaluation des archives. Le premier a trait aux recherches qui s'appuient sur la sociologie des organisations pour raffiner l'analyse structuro-fonctionnelle des organismes producteurs de documents. L'article de Victoria Lemieux (1998) sur l'application des théories de Henry Mintzberg à l'évaluation des archives en est un exemple éloquent. Le second courant part des recherches de Terry Cook sur l'image sociétale pour introduire la notion d'*herméneutique* dans le processus d'évaluation des archives. En effet, en considérant le fonds d'archives comme étant l'image ou, si l'on préfère, la *représentation* de l'organisation, on favorise une réflexion sur le fonds d'archives comme interprétation. Autrement dit, évaluer, c'est interpréter... Cette dimension herméneutique, déjà présente en sciences de l'information (Ducharme 2000), a été appliquée en archivistique par Richard Brown (1991a et 1991b).

La macro-évaluation des archives constitue donc une approche prometteuse pour la profession et la discipline archivistiques. Accordant une place prépondérante

au principe de respect des fonds au point de le considérer comme le fondement de toute évaluation des archives, elle mérite de pénétrer le milieu archivistique québécois qui ne saurait se contenter de la pratique des calendriers de conservation pour trouver une solution à l'évaluation des archives, notamment à l'évaluation des archives sous forme électronique qui demeurent difficilement prises en compte par nos outils traditionnels.

Daniel Ducharme

Professeur, Haute école de gestion de Genève.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHIVES NATIONALES DU CANADA. *Plan gouvernemental pour la disposition des documents: 1991-2000*. Document photocopié.
- ARÈS, Florence. 1999. L'analyse des besoins. In: Couture, Carol et collaborateurs. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 31-68.
- BOLES, Frank et Julia M. YOUNG. 1991. *Archival Appraisal*. New York: Neal-Schuman.
- BOOMS, Hans. 1987. Society and the Formation of Documentary Heritage: Issues in the Appraisal of Archival Sources. *Archivaria*, no 24 (Summer 1987): 69-107.
- BOOMS, Hans. 1991. Überlieferungsbildung: Keeping Archive as a Social and Political Activity. *Archivaria*, no 33 (Winter 1991-1992): 25-33.
- BROWN, Richard. 1991a. Records acquisition strategy and its theoretical foundation: the Case of a concept of archival hermeneutics. *Archivaria*, no 33 (Winter 1991-1992): 34-56.
- BROWN, Richard. 1991b. The Value of narrativity in the appraisal of historical documents: Foundation for a theory of archival hermeneutics. *Archivaria*, no 30: 152-156.
- COOK, Terry. 1986. Conserver ou détruire: Comment évaluer les milliards de documents du gouvernement fédéral. *L'Archiviste*, 13,2: 1-2, 4.
- COOK, Terry. 1991a. Appraisal in the information age: a Canadian commentary, in Bearman, David (dir). *Archival management of electronic records*. Pittsburgh: Archives and Museum Informatics, (Technical Report; 13): 38-56.
- COOK, Terry. 1991b. *The archival appraisal of records containing personal information: a RAMP study with guidelines*. Paris: Unesco. Version HTML consultée le 13 novembre 1998. Adresse URL: <http://www.unesco.org/webworld/ramp/html/r9103e/r9103e00.htm>
- COOK, Terry. 1992a. Documentation Strategy. *Archivaria*, no 34 (Summer 1992): 181-191.
- COOK, Terry. 1992b. Mind over Matter: Towards a New Theory of Archival Appraisal, in Craig, Barbara L. (dir). *The Archival Imagination* (Ottawa: Association of Canadian Archivists, 1992): 38-70.
- COOK, Terry. 1994. «Another brick in the wall»: Terry Eastwood's masonry and archival walls, history, and archival appraisal. *Archivaria*, no 37: 96-103.

- COUTURE, Carol et Jean-Yves ROUSSEAU. 1982. *Les archives au XX^e siècle: une réponse aux besoins de l'administration et de la recherche*. Montréal, Université de Montréal, Secrétariat général/ Service des archives.
- COUTURE, Carol. 1995. L'évaluation des archives: état de la question et aspects théoriques. Mémoire présenté à la Faculté des lettres et sciences humaines en vue de l'obtention du Diplôme d'études supérieures spécialisées en archivistique. Mulhouse: Université de Haute-Alsace.
- COUTURE, Carol. 1996. L'évaluation des archives: État de la question. *Archives*, 28,1: 3-31.
- COUTURE, Carol. 1999. L'évaluation. In: Couture, Carol et al. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. Québec: Presses de l'Université du Québec, 103-143.
- COX, Richard J. 1994. The Documentation Strategy and Archival Appraisal Principles: a Different Perspective. *Archivaria*, no 38 (Fall 1994): 11-36.
- COX, Richard J. 1995. Archival documentation strategy: a brief intellectual history 1984-1994, and practical description. *Janus*, 1995, no 2: 76-93.
- CRAIG, Barbara L. 1992. The Acts of the Appraisers: the Context, the Plan and the Record. *Archivaria*, no 34 (Summer 1992): 175-180.
- DUCHARME, Daniel et Carol COUTURE. 1996. L'évaluation en archivistique, évolution et tendances : Étude bibliographique, 1980-1995. *Archives*, 28: 1, 59-98.
- DUCHARME, Daniel. 2000. Herméneutique et sciences de l'information: un état de la question. *Documentation et bibliothèques*, 46,1: 15-25.
- DURANTI, Luciana. 1994. The Concept of Appraisal and Archival Theory. *The American Archivist*, 57: 2 (Spring 1994): 328-344.
- EASTWOOD, Terrence. 1993. How Goes it with Appraisal? *Archivaria*, no 36 (Autumn 1993): 111-121.
- LEMIEUX, Victoria. 1998. Applying Mintzberg's theories on organizational configuration to archival appraisal. *Archivaria*, no 46 : 32-85.
- MENNE-HARITZ, Angelika. 1994. Appraisal or documentation : Can we appraise archives by selecting content? *The American Archivist*, 57, 3 (Summer 1994) : 528-542.
- NAUGLER, Harold. 1990. De nouvelles orientations pour les acquisitions aux AN. *L'Archiviste*, 17,6 (nov.-décembre 1990): 2-3.
- SAMUELS, Helen W. 1986. Who Controls the Past. *The American Archivist*, 49,1 (Spring 1986): 109-124.
- TAYLOR, Hugh A. 1990. The Totemic Universe: Appraising the Documentary Future. In *Archival Appraisal: Theory and Practice: Proceedings of the Joint Meeting of the Association of British Columbia Archivists and the Northwest Archivists Association, Vancouver, April 26-28, 1990* (Vancouver: Association of British Columbia Archivists, 1990) : 15-29.
- WALLOT, Jean-Pierre. 1991. Building a living memory for the history of our present: New perspectives on archival appraisal. *Journal of the Canadian Historical Association = Revue de la Société historique du Canada*: 263-282.
- WILSON, Bruce. 1994. Systematic appraisal of the records of the Government of Canada at the National Archives of Canada. *Archivaria*, no 38 (Fall 1994) : 218-231.